



CPE du YM-YWHA

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ALLERGIES ET D'ANAPHYLAXIE

Mise à jour février 2025

POLITIQUE SUR L'ANAPHYLAXIE ET LES ALLERGIES

Définition des allergies et de l'anaphylaxie

L'anaphylaxie est une réaction allergique grave et rapide pouvant mettre la vie en danger. L'incidence des réactions allergiques sévères augmente de manière inquiétante, en particulier celles liées aux allergies alimentaires. Les allergènes les plus courants chez les enfants comprennent les arachides, les œufs, les noix, le lait, le poisson, le blé, le soya, le sésame et les piqûres d'insectes, comme le venin d'abeille.

Objectif de cette politique

Cette politique vise à :

- Minimiser le risque de réaction anaphylactique dans le milieu de garde.
- S'assurer que tout le personnel est formé adéquatement pour reconnaître et gérer les réactions allergiques de manière efficace et compétente.
- Fournir aux parents et aux tuteurs la confiance nécessaire envers la préparation et les politiques du service de garde en matière de gestion des allergies.

Gestion de l'anaphylaxie

Besoins des enfants :

- Être traités de manière équitable et non discriminatoire.
- Se sentir en sécurité et protégés contre les allergènes.

Responsabilités des parents :

- Réduire l'anxiété en ayant confiance que le service de garde prend toutes les allergies au sérieux et applique des mesures de sécurité appropriées.
- S'assurer qu'un plan d'intervention est en place et suivi.

Responsabilités du personnel :

- Suivre la formation obligatoire sur la gestion de l'anaphylaxie selon les directives du ministère de la Famille.
- Participer à des exercices de simulation réguliers pour maintenir leurs compétences et réduire l'anxiété en cas d'intervention.
- Effectuer un retour après chaque incident pour favoriser l'apprentissage et l'amélioration continue.
- Être informés de tout nouvel enfant allergique et mettre en œuvre des plans de soins individualisés.

Responsabilités de la direction :

- Sensibiliser les parents à la gravité des allergies et aux façons de soutenir un environnement sécuritaire.
- S'assurer que les politiques sont bien documentées, communiquées et rigoureusement

respectées.

- Préparer le personnel à intervenir efficacement en situation d'urgence.
- Exiger des parents qu'ils fournissent des médicaments et du matériel à jour, correctement étiquetés et rangés dans un contenant approprié.
- Appliquer la politique stipulant que tout médicament vital, tel qu'un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen), doit être fourni avant qu'un enfant ne puisse fréquenter le service de garde.
- Tenir les parents responsables du respect de toutes les politiques et procédures liées aux allergies.

Documentation et préparation aux situations d'urgence

- Un cartable rouge sera maintenu pour chaque enfant souffrant d'allergies sévères, contenant :
 - o Une photo récente de l'enfant.
 - o Les informations sur les allergies et le plan d'urgence.
 - o Le Benadryl et une copie de l'ordonnance.
 - o Les prescriptions émises par le médecin en lien avec l'allergie.
 - o Les numéros d'urgence et une copie de la carte d'assurance maladie de l'enfant.
 - o Un EpiPen et sa prescription.
- Le service de garde reconnaît l'importance de la gestion des allergies et s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires. Bien qu'un environnement totalement exempt d'allergènes ne puisse être garanti, tous les efforts seront faits pour minimiser l'exposition et assurer une réponse rapide et efficace en cas de réaction allergique.
- Le service de garde est un établissement sans arachides ni noix. Tous les parents doivent déclarer les restrictions alimentaires et les allergies lors de l'inscription. Toute allergie nouvellement diagnostiquée doit être signalée par écrit à l'administration et aux éducatrices.

Rôles du personnel et de la direction

- Les membres du personnel doivent bien connaître cette politique et se conformer à toutes les règles de santé et de sécurité.
- Tout le personnel doit être informé des traitements nécessaires et de l'emplacement des médicaments d'urgence.
- Le personnel doit faire respecter des règles strictes de lavage des mains avant et après les repas.
- Conformément aux règlements gouvernementaux, la formation en premiers soins comprendra une instruction complète sur l'utilisation et l'entreposage des EpiPens.
- Le personnel doit communiquer avec les parents à propos des activités impliquant des aliments.
- Le personnel doit s'assurer que les EpiPens accompagnent les enfants lors de toutes les sorties, y compris les promenades au parc.

Procédures en cas d'urgence

1. Administrer du Benadryl si jugé nécessaire.
2. Appeler le 9-1-1 si l'enfant présente des signes de détresse ou si les symptômes s'aggravent.
3. Avertir immédiatement les parents de l'enfant.
4. Rester calme et garder l'enfant le plus confortable possible.
5. Administrer les médicaments d'urgence comme appris (Benadryl en premier, suivi d'épinéphrine si nécessaire).
6. Si les parents ne sont pas arrivés avant l'arrivée des secours, un membre du personnel accompagnera l'enfant à l'hôpital.
7. Le cartable rouge doit accompagner l'enfant dans l'ambulance.

Procédures d'identification et de gestion des enfants allergiques

- Avant l'inscription, ou immédiatement après un diagnostic, un plan individuel de gestion de l'anaphylaxie sera mis en place en consultation avec les parents ou tuteurs de l'enfant.
- Tout changement dans l'état de santé de l'enfant doit être signalé immédiatement au service de garde.
- Les informations sur les allergies, y compris trois photos récentes de l'enfant, seront affichées de façon bien visible dans le bureau et la classe de l'enfant. Ces informations incluront le nom de l'enfant, les allergènes, les restrictions alimentaires, les procédures d'urgence et les coordonnées.
- Les parents doivent fournir une lettre écrite pour toute exigence alimentaire spéciale, laquelle sera transmise au personnel de cuisine et à toute personne responsable de la distribution des repas.
- Le port d'un bracelet MedicAlert est fortement recommandé pour les enfants souffrant d'allergies sévères.
- Tout nouveau membre du personnel ou remplaçant recevra un briefing sur les enfants allergiques et les procédures d'urgence associées.
- Les parents doivent soumettre une documentation officielle signée par un pédiatre et un allergologue pédiatrique confirmant l'allergie, incluant :
 - o L'allergène spécifique.
 - o Les symptômes de la réaction allergique.
 - o Les mesures d'intervention nécessaires, y compris les détails du médicament et les instructions d'administration.
 - o Les mesures de prévention.
 - o Les coordonnées en cas d'urgence.

Cette politique vise à protéger la santé et le bien-être de tous les enfants dont nous avons la charge, tout en assurant une collaboration entre le personnel et les parents pour maintenir un environnement sécuritaire et bien préparé.

Je, _____ parent/tuteur de _____

dans la classe _____ a lu et accepte de se conformer à toutes les politiques et procédures mises en place dans cette politique sur les allergies.

qui ont été mises en place dans le cadre de cette politique en matière d'allergies.

Date: _____